

Pour un projet d'animation au Top !

Dans le cadre du baccalauréat professionnel commerce, les élèves de la classe de terminale ont la charge de réaliser un projet d'animation et/ou de promotion. Ce projet doit être mené à bien lors des périodes de formation en entreprise et est ensuite évalué puis présenté en fin d'année scolaire lors d'un oral. Cette épreuve coefficientée 4 est déterminante pour la réussite de l'examen.

C'est dans cette optique que les élèves et leur professeur de commerce monsieur Mintoff ont reçu le jeudi 04 octobre 2018 un ancien élève de Jeanne d'Arc, Dimitri Tanguy, qui est venu présenter son projet d'animation réalisé il y a quelques années. Les élèves ont apprécié ce moment d'échanges et de partage. À renouveler...



M. Mintoff.